



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

7

Date : 29 mars 2026

Référence : 2026.03.002

Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 19 mars 2026 à 18 h 00

Lieu : Locaux d'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
R. DECARRE
JL. GASSMANN
P. DE KETELAERE
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
A. HOFFARTH
Y. MAGNANI
G. LAMOUILLE
P. LITTOZ
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI
C. CAUZARD
C. LAUGIER
Invités :
O. MESMIN
G. BEGARDES

Excusés : C. DECARRE
JF DUFRESNE
P. DARSY
R. GUENARD
A LAINE
G RODILLON

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

2.1 POINT SUR LES VENTES DE CARTES :

Le nombre de permis vendus par ALP est similaire à celui de l'année dernière à la même période.

2.2 POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET DE RENOVATION DES BATIMENTS ET LE VERSEMENT DES SUBVENTION DU CD 74 :

Les délais de travaux sont respectés.

Nous avons perçu la deuxième avance du CD 74 pour les travaux.

En compléments des entreprises, divers travaux intérieurs (cuisine, WC, etc.) ont été réalisés par des bénévoles d'ALP. Merci à eux.

2.3 DEMARCHE DE RECUTEMENT DES NOUVEAUX ADMINISTRATEUR

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, de nombreux administrateurs d'ALP ne se représenteront pas aux prochaines élections, fin 2026.

Actuellement, seuls quatre pêcheurs ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le futur CA.

Pierre B. est chargé de rédiger une lettre qui sera envoyée par mail à tous les adhérents, pour tenter de susciter d'autres candidatures.

Deux rencontres seront organisées avec les candidats pour leur présenter les actions de l'association et leur faire visiter la pisciculture.

2.4 DATES AGE 2025 et AGO 2027

Il est proposé d'organiser l'AGE pour les élections le vendredi 09 octobre 2026 en fin de journée : ce qui permettrait de faire voter également, le cas échéant, des modifications réglementaires pour 2027.

Carine est chargée de contacter la mairie d'Annecy pour réserver la salle des Eaux et Forêt et d'en profiter pour voir les disponibilités de la salle le vendredi soir en mars 2027 pour organiser l'AGO.

3. COMMISSION FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE

Point sur les stages de pêche 2026 :

Patrick a établi le calendrier des stages de pêche qui a été mis en ligne sur le site Internet d'ALP.

L'organisation de stages supplémentaires pourrait être envisagée, notamment à Pâques pendant 3 jours, mais ils ne pourraient pas être encadrés par Christophe, compte-tenu de sa disponibilité.

L'encadrement de stages « adultes » par des bénévoles ne pose pas de problème.

Pour des enfants sur un bateau, Christophe et Patrick sont chargés de contacter Jeunesse et Sports pour pouvoir se conformer au cadre légal (présence obligatoire d'un guide de pêche agréé, assurance...)

Projet Stagiaire FDAAPPMA

La FDAAPPMA accueille actuellement un stagiaire qui doit concevoir et réaliser un projet de développement de l'offre pêche dans le cadre de son cursus pour obtenir le diplôme de moniteur guide de pêche. Il se propose de promouvoir cet été la pêche du bord au lac auprès des campeurs (encadrement, application dédiée pour faciliter les inscriptions...). Le CA ne voit que des avantages à cette démarche.

4. COMMISSION PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE

Perspectives d'évolution des modalités de production des alevins d'omble :

Le CA décide de renouveler le stock de géniteurs d'ombles et de tester différents processus pour tenter d'améliorer la qualité des œufs (contrôle de la photopériode, de la température de l'eau...)

Ces expérimentations pourraient être réalisées en collaboration avec l'ISETA qui se propose de soumettre un projet sur ce thème dans le cadre d'un appel à projets d'une fondation privée. Le CA valide le principe de ce partenariat qui pourrait permettre à la fois de bénéficier de l'expertise de l'ISETA et d'obtenir une prise en charge partielle des coûts de fonctionnement.

Evolution réglementaire pour l'utilisation du sondeur :

Une nouvelle proposition pour limiter l'usage des sondeurs a été soumise à la DDT 74 pour savoir si elle serait éventuellement recevable au plan réglementaire. Une rencontre est prévue le 25 mars. A suivre....

Projet de plan de gestion 2027-2031 :

Le CA souhaite pouvoir disposer d'un plan de gestion piscicole pour la durée du prochain bail de pêche, ne serait-ce que pour clarifier les objectifs sur le moyen terme et faciliter la prise de décisions qui engagent l'avenir.

La demande sera faite à la DDT 74 lors de la réunion du 25 mars.

5. POINT DIVERS

Concours interlacs 2026

A l'initiative de l'AAPPMA un concours de pêche interlac sera organisé à l'automne au lac de Paladru

6. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le **jeudi 30 avril à 18 h 00 dans les locaux de l'ALP.**